

Amendement Générale colonial

Amendement n° 99 du 14 février 1942

n° 99

|                                     |                                        |
|-------------------------------------|----------------------------------------|
| Ministère<br>ACTES DU POUVOIR LOCAL | Date de publication<br>14 février 1942 |
| Numéro JO<br>n° 543 du 28/02/1942   | Date du numéro<br>28 février 1942      |

TEXTE INTÉGRAL

Le nommé Abdou Mohamed, Arabe, est engagé en qualité de planton au salaire journalier de douze francs pour compter du 6 février 1942. en remplacement numérique de Omar Saulé, planton au Bureau des finances, licencié à compter du 1 er février 1942 pour aban don de poste.